

Décision relative à une modification administrative d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2022-0017

Vu les dispositions du règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de de modification administrative portant sur l'ajout d'un nouveau nom commercial au produit JAVEL BLANCHIMENT ANTI-VERDISSURES du Méta RCP 3 pour la famille de produits biocides **BIODICAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE,***

de la société NOTILIA
enregistrée sous le numéro BC-LB091308-46

Article 1^{er}

La modification administrative de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est accordée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 09 mars 2032.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le 10/12/2024

DocuSigned by:

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	NOTILIA
	Adresse	ZI DE GREZAN 30000 NÎMES FRANCE
Numéro de demande	BC-LB091308-46	
Type de demande	Changement administratif d'une autorisation nationale(NA-ADC)	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017	
Date d'autorisation	10/03/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	09/03/2032	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	NOTILIA
Adresse du fabricant	ZI DE GREZAN, 1284 CHEMIN DU MAS DE SORBIER 30000 NÎMES FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	ZI DE GREZAN, 1284 CHEMIN DU MAS DE SORBIER 30000 NÎMES FRANCE

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	INOVYN
Adresse du fabricant	RUNCORN SITE HQ, SOUTH PARADE PO BOX 9, CHESHIRE, WA7 4JE, RUNCORN, ROYAUME-UNI
Emplacement des sites de fabrication	RUNCORN SITE HQ, SOUTH PARADE PO BOX 9, CHESHIRE, WA7 4JE, RUNCORN, ROYAUME-UNI

Substance active	Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	INOVYN BELGIUM SA (ACTING FOR INOVYN EUROPE LIMITED (UK))
Adresse du fabricant	RUE SOLVAY,39 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE BELGIQUE
Emplacement des sites de fabrication	VIA LODI VECCHIO 10, 26838 TAVAZZANO CON VILLAVESCO, ITALIE

Substance active	Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	INOVYN BELGIUM SA (ACTING FOR INOVYN EUROPE LIMITED (UK))
Adresse du fabricant	RUE SOLVAY,39 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE BELGIQUE
Emplacement des sites de fabrication	2 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE 39500 TAVAUX FRANCE

Substance active	Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	ERCROS SA
Adresse du fabricant	AV. DIAGONAL, 595 08014 BARCELONA ESPAGNE
Emplacement des sites de fabrication	AUTOVIA TARRAGONA – SALOU, C31-B, KM 6, 43480 VILA-SECA 1 ESPAGNE

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)	15,225 (14,5)
Dodécánénitrile	Dodécánénitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0	0,05

2.2. Type de formulation

SL : Concentré soluble (Meta RCP 1, 2, 5, 8)
AL : Tout autre liquide (Meta RCP 3)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Méta RCP 1
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)	2,73 (2,6)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritant pour la peau catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistante à la corrosion. P501 : Éliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Le conseil de prudence P280 ne s'applique pas aux utilisateurs non-professionnels.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation : surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1 L et 2 L Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 20 L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Mélanger 300 mL de produit pour 700 mL d'eau.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 ou 20 minutes selon l'activité recherchée).
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 18 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages en milieu industriel en TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% NECTRA EAU DE JAVEL 2,6% MIEUXA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-1-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% AVIX				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-1-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% ONYX				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-1-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Méta RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	10,08 (9,6)	15,225 (14,5)

2.2. Types de formulations

SL : Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

	<p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 : Éliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires</p> <p>EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0.525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 250 mL, 1 L et 2 L Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 20 L Pour professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau. Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 250 mL, 1 L et 2 L Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 20 L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact de 15 minutes.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 3 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages en milieu industriel en TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	CONCENTRÉ DE JAVEL 9,6% CONCENTRÉ DE JAVEL 9,6% NECTRA EAU DE JAVEL CONCENTRÉE À 9,6% MIEUXA EXTRAIT DE JAVEL 9,6% NOVOPURE				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-2-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	10,08 (9,6)

Nom(s) commercial(aux)	EXTRAIT DE JAVEL 12,5% EXTRAIT DE JAVEL 12,5% NECTRA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-2-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	13,125 (12,5)

Nom(s) commercial(aux)	EXTRAIT DE JAVEL 13-16% EXTRAIT DE JAVEL 13-16% NECTRA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-2-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	15,225 (14,5)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Méta RCP 3
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)	1,575 (1,5)

2.2. Types de formulations

AL : Tout autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritant pour la peau catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité aquatique chronique catégorie 3



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Éliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Le conseil de prudence P280 ne s'applique pas aux utilisateurs non-professionnels.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Pulvériser directement sur la surface Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD de 800 mL avec pulvérisateur

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Pendant l'application par pulvérisation et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Le produit doit être pulvérisé vers le bas.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 24 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	SPRAY JAVEL 1,5% SPRAY JAVEL 1,5% NECTRA				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0017-3-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)

Nom(s) commercial(aux)	JAVEL BLANCHIMENT ANTI-VERDISSURES JAVEL BLANCHIMENT ANTI-VERDISSURES MIEUXA TRAITEMENT ANTI-MOISSISSURE MIEUXA				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0017-3-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	Méta RCP 5
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	-
-----------------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)	5,145 (4,9)

2.2. Types de formulations

SL : Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

	<p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Éliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
--	---

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 15 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 15 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillière avec manche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 minutes).
- Mélanger 150 mL de produit pour 850 mL d'eau.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 8 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.
- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	AL'K CHLORE ESSENTIEL AL'K CHLORE ESSENTIEL NECTRA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-5-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)

Nom(s) commercial(aux)	PERFO ALKA MOUSSE PERFO ALKA MOUSSE HYGIAL				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-5-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 8

1. Information administrative sur le Meta RCP 8

1.1. Identification du Meta RCP 8

Identification	Meta RCP 8
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 8	-
----------	---

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 8

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)	2,73 (2,6)
Dodecanénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0	0,05

2.2. Types de formulations

SL : Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 8

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	

Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Éliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 8

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols) en essuyant avec une serpillière / un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v

	Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillère avec manche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces domestiques par pulvérisation

Type de produit	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier), (en zones domestiques uniquement) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



	Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces domestiques par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols) en essuyant avec une serpillière / un chiffon et un seau (en zones domestiques uniquement) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L
--	---

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillère avec manche.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 8

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 ou 20 minutes).
- Mélanger 300 ml de produit pour 700 ml d'eau.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- La désinfection des surfaces dures en contact avec la nourriture est restreinte aux zones domestiques uniquement
- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Pendant l'application et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des lunettes chimiques.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 18 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.
- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 8

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE CITRON EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE CITRON NECTRA EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE CITRON MIEUXA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)
Dodécánénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0,05

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE EUCALYPTUS EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE EUCALYPTUS NECTRA EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE EUCALYPTUS MIEUXA FLASH WHITE IPC NETTOYANT MOISSURES IT2C				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR CITRON EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR CITRON NECTRA EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR CITRON MIEUXA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)
Dodécánénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0,05

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR EUCALYPTUS EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR EUCALYPTUS NECTRA EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR EUCALYPTUS MIEUXA EAU DE JAVEL 2,6% FRAICHEUR EUCALYPTUS ONYX				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom(s) commercial(aux)	EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE EAU DE JAVEL 2,6% DÉTERGENTE NECTRA				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)